

Voyage - Grossesse

Date de mise à jour : 18.04.2024

-
- **Lorsqu'une femme enceinte envisage de voyager** en zone tropicale, les éléments suivants sont à prendre en considération :
 - Gravité du paludisme, majorée par l'état de grossesse (retentissement maternel et fœtal), qui amène à déconseiller les voyages en zone d'endémie palustre aux femmes enceintes.
 - En période de circulation du virus, gravité du [Zika](#) (risque embryo-fœtal).
 - Risques d'autres infections (fièvre jaune, dengue, chikungunya, parasitoses...).
 - Conditions sanitaires.
 - **Si le voyage n'est pas différé**, ou si la patiente vit en zone tropicale, toutes les mesures prophylactiques nécessaires doivent être prises :
 - [Vaccins](#)
 - [Chimioprophylaxie antipaludique](#)
 - [Répulsifs](#)
 - [Antidiarrhéiques](#)
 - Si le recours à une antibiothérapie est nécessaire, l'[azithromycine](#) (Zithromax®), la [ciprofloxacine](#) (Ciflox®) ou l'[ofloxacine](#) (Oflocet®) peuvent être utilisées quel que soit le terme de la grossesse.
 - [Produits de désinfection de l'eau](#)
 - [Transport aérien prolongé](#)
 - [Mal des transports](#)
 - **Pour préparer un voyage en cours de grossesse**, une consultation de Médecine des voyages peut être souhaitable.
-

Consulter aussi sur notre site

[Voyage - Allaitement](#)

[Calendrier vaccinal](#)

[Recommandations aux voyageurs](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.
